temps sec et chaud continue, une grande partie de la première coupe sera récoltée pour dimanche prochain.

On achève les derniers travaux que réclamaient les betteraves, qui viennent parfaitement.

Les pois et les fèves sont en pleine floraison et donnent de belles espérances.

Les blés et les avoines, qui avaient souffert de la persistance de la sécheresse, ont profité de la pluie du 25 juin. On se plaint seulement que quelques champs de blé sont restés clairs.

Bergues, 2 juillet

Les blés passent fleur dans d'excellentes conditions. Nous avons un temps superbe. Le blé donnera peu de paille, mais promet une bonne récolte.

SOCIÉTÉ DES ARCHITECTES DU DÉPARTEMENT DU NORD

La réunion générale de la Société aura lieu le samedi 7 juillet, à trois heures de l'après midi.

Dans sa dernière séance du mois de juin la Société a admis trois nouveaux conseillers honoraires :

M. Muyskens, architecte à Amsterdam, président de la Société des architectes néerlandais.

M. Hœuft, architecte des bâtiments civils à la Haye.

M. Cuypers, architecte du Palais des Beaux-Arts à Amsterdam.

Elle s'est occupée des effets de la gelée pendant l'hiver 1882-1883.

Elle a continué l'étude de diverses questions relatives aux règlements de mitoyenneté. — Elle a examiné la meilleure manière d'opérer pour les analyses chimiques concernant les mortiers, et les moyens pratiques de reconnaître la quantité de chaux qui entre dans les mortiers au moment de leur exécution.

En conférence, elle a continué l'examen des photographies de Bologne, Pise, Sienne, Orviéto, et Pérouse.

LES FÊTES DE BÉTHUNE

Voici la liste complète des prix qui ont été distribués à la suite du concours de manœuvres de pompes à incendie et du festival d'harmonies et de fanfares qui ont eu lieu à l'occasion des fêtes communales de Béthune :

COMPAGNIES DE POMPIERS

Prix d'apparat, Lens. — Grande tenue, 1er prix, Pérenchies; 2e, Lens ; 3e, Aire-sur-la-Lys. Tenue d'incendie, 1er prix, Valenciennes ; 2e La Pugnoy. — Tenue de travail, Le Forest. — Défilé. 3re division. — 1er prix Pérenchies; 2e, Armentières; 3e, Lens ; 4e, Saint Omer. — 2e division. — 1er prix, Haubourdin ; 2e, Hazebrouck ; 3e, Aire-sur-la-Lys. — 3e division. — 1er prix, Watten ; 2e, Frelinghien ; 3e, Ham ; 4e, Violaines.

Concours de manœuvres.

1er prix d'honneur spécial, Valenciennes; 2e, Pérenchies. — Prix d'honneur, Albert: — 1re division. — Groupe A. 1er prix, Albert ; 2e Saint-Omer ; 3e, Armentières.

Groupe B. — 1er prix, Pérenchies ; 2e, Valenciennes, 3e, Bergues; 4e, Calais.

Au plus grand nombre d'équipes. — Saint-Omer, Armentières.

3e division. — 1er prix, Massy; 2e, Watten; 3e, Hesdin; 4e, Carvin; 5e, Hazebrouck.

Au plus grand nombre d'équipes, Watten, Haubourdin.

3e division. — Groupe A. — Premier prix : Quesnoy-sur-Deûle.

Prix spécial décerné par le jury au chef d'équipe Edouard Desquand ; 2e, Bailleul ; 3e, Wizernes ; 4e, ex æquo, La Madeleine-lez-Lille ; La Pugnoy.

Groupe B. — 1er prix, Lens ; 2e, Saint-Pol-sur-Ternoise ; 3e, Frelinghem ; 4e, Aire-sur-la-Lys.

Groupe C. — 1er prix, Hazebrouck ; 2e, St-Amand-les-Eaux ; 3e, spécial, équipe de la gare de Béthune.

Au plus grand nombre d'équipes, Aire-sur-la Lys et Hazebrouck.

2e division. — 1er prix 100 fr. Houchain, fanfare ; 2e 80 fr. Watten, fanfare des sapeurs-pompiers ; 3e, 60 fr. Stanbecque, fanfare ; 4e, 50 fr. Aire, Harmonie des sapeurs pompiers.

Matériel. — 1er prix, Valenciennes ; 2e, St Omer ; 3e, La Madeleine-lez Lille ; 4e, Hazebrouck ; 5e Albert.

Prix d'éloignement : Massy (Seine-et-Oise).

Prix de nombre : St Omer.

Tir à la cible à l'eau. — 1er prix, Saint-Amand-les-Eaux ; 2e, Quesney sur-Deûle ; 3e, Saint Pol ; 4e, Valenciennes ; 5e, Valenciennes ; 6e, Quesnoy-sur Deûle ; 7e, Saint-Pol ; 8e, Saint-Amand.

Tir à la cible chinoise. — 1er prix, Lens ; 2e, Boureeq ; 3e, Valenciennes ; 4e, Frelinghem ; 5e, Lillers ; 6e Estaires.

MUSIQUES D'HARMONIE ET FANFARES

Tenue militaire. — 1er prix, Roubaix, la *Concordia* ; 2e, Hazebrouck (musique municipale) ; 3e, Douvrin (harmonie)

Tenue civile. — 1er prix, St-Mandé (fanfare) ; 2e, Lens (musique municipale)

Prix d'éloignement. — St Mandé (Seine.)

Primes tirées au sort

Première division. — Prime de 500 francs : Bailleul, harmonie.

2e division. — Première prime, 200 francs : Haubourdin, fanfare, Sapeurs-Pompiers.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Le Syndic à la faillite de la Société anonyme dite : Compagnie des Tramways de Roubaix et Tourcoing, nous adresse la lettre suivante, en réponse à l'article que nous avons publié le 2 juillet, sur les tramways de la rue de la Gare :

« A Monsieur Alfred Reboux, directeur-gérant du *Journal de Roubaix*.

» L'auteur de l'article de la chronique locale intitulée : ROUBAIX — *Tramways de la rue de la Gare*, et inséré dans le *Journal de Roubaix* du 2 juillet 1883, doit avoir puisé, dans les bureaux de la Mairie, ceux des renseignements, qu'il lui a plu de livrer à la publicité.

» L'administration syndicale de la Compagnie des Tramways de Roubaix et Tourcoing éprouve un regret, au moins égal à celui exprimé dans ledit article, de ne pouvoir doter la ville d'une double voie de railways dans la rue de la Gare; mais elle ne saurait continuer des errements, qui ont vain à la société sa mise en faillite, avec la perte presque totale de 4.500.000 fr. d'obligations.

» L'exploitation de la partie de la concession vers la station du Chemin de fer du Nord à Roubaix, donne lieu à des pertes, loin de réaliser des bénéfices.

» Dans cette situation, le syndic n'a pu, pour l'exploitation du nouveau tronçon, accepter les trop lourdes conditions visées dans le cahier des charges primitif, et a proposé, ce qui paraîtra raisonnable à tous : de ne payer, pas plus que tous autres messagers, les réparations, réfections et remplacements des pavés, les droits de stationnement et de contrôle. Et, en effet, pourquoi vouloir faire supporter par la Compagnie des Tramways ce qui n'est réclamé d'aucun autre ? La Ville désire faire peser toutes ces charges sur la Compagnie parce qu'elles ont été imposées une première fois. L'administration syndicale croit, de son côté, devoir les repousser par la raison qu'elles sont une des principales causes de la mise en faillite de la Compagnie.

» Ainsi ce n'est pas une fin de non-recevoir que le syndic a opposé à la demande de la Ville, mais l'établissement d'un *modus vivendi* qui permettra, non pas de faire des bénéfices, mais d'empêcher l'administration syndicale d'être elle-même mise en état de liquidation judiciaire.

» L'article dont il est question, reproche au syndic de vouloir absorber *toutes les recettes* et de laisser à la Ville la charge de payer *tous les frais*.

» Non ! que l'auteur de l'article se rassure, dans l'intérêt du public, à qui il paraît tant s'intéresser, la Ville ne paiera pas tous les frais, puis qu'ils seront avancés jusqu'au jour de la mise en exploitation par la Compagnie des Tramways et qu'ils seront ensuite dépensés par cette même Compagnie pour son propre compte. La Compagnie ne profitera pas davantage de l'*abandon de toutes les recettes*, puisque le syndic aura à en détruire les frais d'exploitation, qui seront plus élevés que le montant des recettes.

» Le syndic, pour justifier les propositions, qu'il a faites à la Ville, a offert de mettre sous les yeux de l'Administration municipale tous les faits de sa gestion : recettes, dépenses, etc.

» Veuillez agréer, Monsieur, mes bien sincères et cordiales salutations.

» RUFFELET. »

Roubaix, le 5 juillet 1883.

Monsieur le Rédacteur,

J'applaudis des deux mains et de grand cœur à la réception faite à nos gymnastes, à l'occasion de leurs succès à Saint Pierre-lez Calais; mais je ne puis m'empêcher de déplorer l'oubli dans lequel nos jeunes gens laissent le tir.

Je sais qu'un soldat bien assoupli par de fréquents et rudes exercices est mieux préparé qu'un autre à endurer les fatigues de la guerre; mais si cet homme ne sait pas se servir de son arme, il ne fera que grossir le nombre de ces indifférents qui considèrent le tir comme une corvée.

Quels services rendra t il à son pays ?

Il est cependant bien démontré qu'un soldat sûr de son tir en vaut plusieurs comme assurance.

Ou je me trompe, ou le tir doit occuper la place d'honneur dans la gymnastique; il doit être le couronnement de l'éducation virile de la jeunesse, cependant, et quelle indifférence ! Les Carabiniers roubaisiens viennent d'offrir, comme chaque année, un concours *gratuit* à toutes personnes faisant partie de l'armée à quelque titre que ce soit; je veux bien ne pas publier la comparaison entre les présents et les absents, afin de ne pas faire rougir ces derniers; mais qu'ils me permettent de le leur dire : ils sont coupables, grandement coupables ; un jour viendra peut-être où ils regretteront leur ignorance du tir et leur impuissance à défendre la France. Qu'ils imitent donc les Belges, les Suisses, les Anglais et les Allemands et ils auront bien mérité de leur patrie. Qu'ils aillent fréquemment au tir.

Agréez, Monsieur, mes salutations sincères.

UN VIEUX CARABINIER.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 5 JUILLET. — Charlemagne Planchon, rue de Lannoy, 234. — Albert Rabaux, rue St-Honoré, 23. — Louis Dejeughe, rue de l'Hermitage, 41. — Emile Heuzé, rue des Vélocipèdes, cour Delannoy, 2.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 5 JUILLET. — Charles Lepers, 9 mois, rue du Nouveau-Monde, 11. — Alphonsine Rooms, 4 mois, rue Magenta, 5. — Marie Verstraete, 1 an, rue de la Perche, cour Briet, 14. — Mathilde Duhant, 48 ans, ménagère, rue du Chemin de Fer, cour Desronsseaux, 25. — Julien Billoir, 2 mois, Hôtel-Dieu. — Blanche Dupon, 4 mois, rue de Monveaux, cour Beaurepaire, 7. — Maria Leman, 10 mois, rue des Trois Ponts, maisons Gérard, 31. — Hortense Renaux, 69 ans, rentière, boulevard de Strasbourg, 73. — Alphonse Decraene, 1 an, rue du Grand Chemin, cour Coqn, 14.

Etat-Civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 5 juillet. — Jules Leman, rue Fametaert. — Clémence Deltombe, aux Phalempins. — Honoré Soyez chemin des Carliers.

Décès du 5 juillet. — Jeanne Caby, 1 an 7 mois, rue de Renaix. — Augustin Deltonr, 48 ans 4 mois, cultivateur, chemin de la Latte. — Bruno Dautricourt, 12 ans, au Clinquet. — Marie Verdonck, 16 ans 10 mois, dévidense, rue de Renaix.

Convois funèbres et Obits

Les amis et connaissances de la famille HERLIN-PATERNOTTE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Adolphe-Etienne HERLIN, avocat-agréé au Tribunal de commerce, décédé à Roubaix, le 4 juillet 1883 dans sa 43e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le jeudi 5 courant, à 9 heures; aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 6 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, d'où son corps sera conduit à la gare pour être transportée à Catillon (Nord), où son corps sera inhumé à la suite d'un service qui sera célébré en cette paroisse samedi 7 à 11 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 25.

Les amis et connaissances de la famille LEMERRE-RENAUX, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Hortense-Françoise RENAUX, veuve de Monsieur Jules LEMERRE, décédée à Roubaix, le 5 juillet 1883, dans sa 70e année, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 8 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 5 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 9, à 10 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Strasbourg, 73.

Les amis et connaissances de la famille DELATTRE-DUBUS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Marie-Joséphe DUBUS, veuve de Monsieur Léopold DELATTRE, pieusement décédée à Templeuve, le 5 juillet 1883, dans sa 80e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à ses Funérailles, qui auront lieu en l'église de Templeuve, le samedi 7 courant, à 9 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille COLLIER-LECLERCQ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste-Chrysostôme COLLIER, décédé à Roubaix, le 6 juillet 1883, à l'âge de 39 ans et 8 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 8 dudit mois, à 4 heures, en l'église Notre Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, 202, à 3 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille BOUCHE-DELEMASURE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Marie BOUCHE, décédée à Roubaix, le 5 juillet 1883, à l'âge de huit mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le samedi 7 juillet, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 341.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 9 juillet 1883, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Elise-Célina GERMAIN, épouse de Monsieur Raymond DENNEULIN, décédée à Roubaix, le 10 juin 1883, à l'âge de trente-neuf ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le samedi 7 juillet 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Louise-Adèle-Joseph TOULEMONDE, décédée à Roubaix, le 13 juillet 1882, à l'âge de 17 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

BRUXELLES. — *Terrible accident. — Quatre victimes.* — Un terrible accident, dans le genre de celui qui s'est produit dimanche à Lille, a eu lieu mardi à Bruxelles, à l'estaminet situé près du cimetière et portant pour enseigne : *Au bon Coin, mieux ici que plus loin.*

Cet estaminet est tenu par M. J.-B. Andries, plus connu sous le nom de Jan Voet, père de trois enfants, dont l'aîné a 19 ans, le second 14 ans et le dernier 2 ans et demi.

Ce brave homme, âgé de 49 ans, avec son fils aîné et un parent, cultivait, comme maraîcher, une petite culture dont, depuis quelque temps, il arrosait la surface au moyen de purin recueilli dans un réduit situé dans la cour de l'établissement et clôturé par quelques planches.

Mardi soir, dans ce petit enclos, François Coelens puisait du purin.

La corde vint à casser. Le seau tombe dans le fond où le liquide ne mesure que 65 centimètres de profondeur.

Le puits n'a que trois mètres au-dessus du niveau du purin recueilli et dont la margelle était ouverte depuis le matin. Coelens voulant reprendre le seau, demanda à J.-B. Andries une échelle qui lui fut apportée et que l'on descendit dans le puits.

A peine Coelens a t il descendu quelques marches qu'il pousse un cri, le râle de l'agonie. Il avait été foudroyé par l'asphyxie. J.-B. Andries, inquiet, descend, tombe sur le premier cadavre; son fils, fort et vigoureux garçon, ne voyant pas remonter son cousin ni son père, appelle. Pas un son, pas un mot. Il descend et c'est la troisième victime.

Mme Andries, qui portait dans ses bras son jeune bébé, est affolée et appelle son voisin, M. Crevaux, qui devait se marier jeudi. M. Crevaux est maître tailleur de pierres. Il arrive, descend les degrés de l'échelle, et tombe à son tour sur les trois premiers cadavres, qui ont été asphyxiés, dit on, par l'acide carbonique.

Puis rien !

La femme, qui adorait son mari, veut descendre à son tour dans le tombeau, mais elle en est empêchée par une femme à journée et par son second fils.

Cette catastrophe n'a duré que 20 minutes.

Les docteurs, MM. Behets et Van Hoiter, sont arrivés à 9 heures et n'ont pu que constater un quadruple décès.

FAITS DIVERS

LE MATÉRIEL ROULANT DES GRANDES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER. — Le ministère des travaux publics vient de faire le recensement des wagons et locomotives possédés par chaque Compagnie de chemins de fer. Les chemins de fer français comprennent tous ensemble :

1° Un nombre total de 6,893 locomotives, dont 2 826 à voyageurs et 4,067 à marchandises.

2° Un nombre total de 15,432 wagons à voyageurs, dont 3,208 de 1re classe, 5,815 de 2e classe, 6,909 de 3e.

3° Un nombre total de 182,089 wagons à marchandises.

Voici, pour les principales Compagnies, comment se répartissent les chiffres :

Nord. — 1,138 locomotives, 2,021 wagons de voyageurs, 33,971 wagons de marchandises.

Est. — 922 locomotives, 2,359 wagons de voyageurs, 22,401 wagons de marchandises.

Ouest. — 1,045 locomotives, 2,881 wagons de voyageurs, 17,465 wagons de marchandises.

Orléans. — 970 locomotives, 2,100 wagons de voyageurs, 20,433 wagons de marchandises.

Paris-Lyon-Méditerranée. — 1,966 locomotives, 3,489 wagons de voyageurs, 62,200 wagons de marchandises.

COMMUNICATION TÉLÉGRAPHIQUE ENTRE LES NAVIRES EN MARCHE. — On va faire prochainement, sur l'un des câbles sous-marins qui relent Marseille à Alger, des expériences de communication télégraphique avec les navires en course. Ce sera le premier essai d'un projet conçu par un ingénieur, applicable sur l'Océan et dont voici les dispositions essentielles.

De soixante lieues en soixante lieues, il greffe sur le câble principal un câble vertical soutenu au niveau de flottaison par une bouée, à droite et à gauche partent deux câbles d'embranchement, d'une longueur de dix à vingt lieues chacun, terminés par un câble vertical soutenu par une bouée.

Les câbles secondaires sont donc en croix sur le câble principal et forment comme d'immenses bras étendus à droite et à gauche. Il serait impossible à un navire de ne pas rencontrer une bouée par jour. Chaque bouée porte un numéro, et sa position sur l'Océan est connue à l'aide de tableaux spéciaux.

Lorsqu'un navire passant à la portée de la bouée voudra télégraphier, il mettra les fils de son appareil en communication, l'un avec le fil de la bouée et l'autre avec la bouée elle même servant de fil de terre.

Le circuit sera fermé et la conversation s'engagera avec le navire et un poste central établi soit sur une île, soit sur un rocher, soit sur un navire amarré par un procédé spécial.

— EVASION D'UN BANQUIER. — Gustave Marland, âgé de quarante-cinq ans, banquier et directeur de la Banque Centrale de Paris, détenu à Mazas, pour banqueroute frauduleuse et abus de confiance, était extrait de cette prison par des agents de la sûreté et conduit au siège de ladite banque pour travailler avec M. Beaujeu syndic de la faillite, à l'épurement des comptes

Mardi, trompant la surveillance des deux gardiens, il a disparu subitement en passant d'une pièce dans l'autre.

Immédiatement les deux agents ont fouillé la maison sans pouvoir le découvrir.

M. Macé s'est rendu hier matin à ladite banque pour constater dans quelles conditions la fuite a eu lieu.

Les recherches faites ont été vaines.

ADJUDICATIONS ADMINISTRATIVES ET OFFICIELLES

A la sous-préfecture de Douai. — Le samedi 7 juillet, à 2 h. — Travaux communaux.

1er lot. — Flers. — Construction du chemin vicinal ordinaire n° 11, dit de Douai, entre la partie construite et Douai. — 14e annuité (partie). — Longueur, 350 m., 9 283,35. — Caut., 513.

2e lot. — Bouvignies. — Construction du pont sur le chemin vicinal ordinaire n° 5, dit de Bouvigny à Vred, lieu dit le pont Delcroix, sur le courant de Coutiches. — 14e annuité (partie). — Longueur, 350 m., 4.789,85. — Caut., 150.

3e lot. — Auchy. — Construction du chemin n° 11 dit du Ponceau. — 14e annuité. — Longueur, 85 m., 2,179,02. — Caut., 72.

4e lot. — Beuvry. — Construction d'un pont sur le chemin vicinal ordinaire n° 8, dit du Ghien, pont sur le courant de l'Hôpital. — 14e annuité. — Longueur, 35 m., 3,911,01. — Caut., 40.

5e lot. — Coutiches. — Construction du chemin vicinal ordinaire n° 7 dit de la Dîme. — 14e annuité. — Longueur, 160 m, 3,593,64 — Caut., 150.

6e lot. — Aniches. — Matériel et mobilier pour l'école de garçons, 8,984. — Caut., 132.

7e lot. — Aniches. — Construction de clôture et établissement de jardins sur des terrains entourant l'église, 2,205 — Caut., 73.

8e lot. — Nomain. — Réparations à la toiture de l'église, 2,779,57. — Caut., 92.

A la sous-préfecture d'Avesnes. — Le mardi 10 juillet, à 10 h. — *Travaux communaux.*

1er lot. — Feignies. — Entretien des chemins vicinaux ordinaires en 1883, 9,285. — Caut., 320.

2e lot. — Maroilles. — Agrandissement et appropriation des deux écoles communales. — M. Marchant, architecte, 58,832 15. — Caut., 1,961.

3e lot. — Maubeuge. — Construction d'un pont sur le chemin de fer de Paris à Mons, au passage du chemin d'intérêt commun n. 225, 18,774,99. — Caut., 575.

4e lot. — Sains-du-Nord. — Construction de trottoirs dans diverses rues et chemins ruraux, 2,873.

Pas de cautionnement.

5e lot. — Saint-Hilaire. — Construction d'une école de garçons avec logement pour l'instituteur et mairie. — M. Flévet, architecte, 32,841,64. Caut., 1,055.

6e lot. — Wignehies. — Entretien des rues et chemins ruraux en 1883, 3,575. — Caut., 120.

A la mairie de Cassel. — Le jeudi 12 juillet, à 3 h. — *Travaux communaux. — Reconstruction des classes et arrangement du logement au collège communal*, 18,500,32. — Caut., 700.

Le mercredi 18 juillet, à 1 h. — Chemin de grande communication n° 45 de Douai à Saint-Vaast. — *Restauration et élargissement du pont d'Haspres sur la rivière de la Relle*, 14,694,69.

Réparations aux murs de soutènement, rejointements et réparations aux voûtes, aménagements aux abords du pont et travaux divers, 3,200.

Acquisition et démolition de la maison veuve Dhainaut et rangement des matériaux, 6,300.

A valoir pour travaux imprévus, 2,468,49. — Total, 26,663,18. — Caut., 600.

Les concurrents pourront prendre connaissance des pièces du projet à la division des travaux publics, à la préfecture, à Lille.

Belgique. — 21 juillet, à 3 heures, à l'hôtel-de-ville, à Tournai, reconstruction des bâtiments formant les galeries de l'ancienne halle aux draps, f. 68,914 18.

RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

Nord. — Mairie de Caestre. — Le 15 juin. — Trav. de const. d'une grille de clôture à l'ancien cimetière, év. 2,000 francs. — Petitprez Charles, à Hazebrouck et Bernaert-Baudens, à Bailleul, ad. rab. 10.10 p. c.

18 juin. — Mairie d'Hazebrouck. — Trav. de pavage. — Montant, 13,466 fr. 53. — MM. Bernaert, à Bailleul, et Petitprez à Hazebrouck, adj. à 7 p. c.

Le 19 juin. — Sous-préfecture d'Avesnes. — Travaux communaux. — M. Fosset, à Sivry (Belgique), ad. à 5 p. c.

2e lot. — MM Parizot. 7. — Lenain, 13. — Broez Leclerc, 13. — Berlemont, 14. — M. Marcoux, à Cartignies, adj. à 19 p. c.

3e lot. — M. Hégot, à Saint-Martin-sur-Ecaillon, adj. à 5 p. c.

4e lot. — M. Vermeulen, à Avesnes, adj. à 6 p. c.

5e lot. — M. Broez Célestin, à Avesnes, adj. à 17 p. c.

6e lot. — M. Lenain, à Avesnes, adj. à 13.27 p. c.

7e lot. — M. Gosset, à Beaudignies, adj. à 6 p. c.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service particulier*)

La maladie du Comte de Chambord

Vienne, 6 juillet.

Le texte de la consultation d'hier soir, dit que l'état du comte de Chambord s'est sensiblement amélioré. Les symptômes dyspepsiques diminuent. L'état général est conséquemment plus favorable.

Vienne, 6 juillet, midi.

M. le baron de Raincourt est venu, dans la matinée, de la part du comte de Chambord, remercier le comte de Paris d'être venu à Vienne, à l'occasion de la maladie du chef de la branche aînée des Bourbons.

Depuis la consultation d'hier soir, l'état du comte de Chambord est moins favorable. Les vomissements ont repris cette nuit.

Vienne, 6 juillet 1 h. 15 soir.

Le comte de Chambord a passé une nuit agitée, par suite de la fatigue de la consultation. La matinée a été plus calme, mais la faiblesse est excessive. Il est probable qu'à cause de cet état de faiblesse, l'entrevue du comte de Chambord et du comte de Paris n'aura pas lieu.

Grèves en Angleterre

Londres, 6 juillet.

Les maîtres de forge de Staffortshire ayant décidé de réduire les salaires des ouvriers, une grève sérieuse a éclaté.

Un grand meeting, auquel assistaient dix mille grévistes, a été tenu hier à Westbranwith.

Il a pour but de protester contre la réduction.

Les ouvriers ont ensuite envahi les forges, dont ils ont éteint les feux.

Un autre meeting, de quinze mille assistants, a été tenu à Smetwik, près de Wolverhamton

Les grévistes ont envahi les forges et font commis des dégâts.

Plusieurs arrestations ont été faites.

La grève de Marseille

Marseille, 6 juillet.

La grève des ouvriers en huile augmente. Le nombre des grévistes s'élève à mille. Le fabricants ont décidé de fermer leurs ateliers.

Les envoyés malgaches

Londres, 6 juillet.

Les envoyés malgaches ont visité, hier, lord Granville. Ils repartiront demain pour Madagascar.

Le choléra

Madrid, 6 juillet.

Le Conseil sanitaire de Gibraltar a imposé une quarantaine de vingt-et-un jours à toutes les provenances d'Orient ayant traversé le canal de Suez, après le 28 juin.

L'apparition du choléra à Carthagène est officiellement démentie.

Le Caire, 6 juillet.

On a constaté hier 109 décès de cholériques à Damiette, et 68 à Mansourah.

Les anarchistes en Espagne

Madrid, 6 juillet.

Quarante trois anarchistes ont été incarcérés hier, à Xérès.

Le phylloxéra en Espagne

Madrid, 6 juillet.

Le phylloxéra a fait de grands ravages dans les provinces de Malaga, de Grenade et de Barcelone.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du vendredi 6 juillet 1883

Présidence de M. BRISSON

La séance est ouverte à 2 heures.

Le nouvel uniforme de la cavalerie

Après quelques observations de MM. le baron Reille et le général Thibaudin, la Chambre adopte le projet changeant l'uniforme de la cavalerie.

La loi municipale

La Chambre passe ensuite à la suite de la discussion du projet de loi municipale.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Gry monprez :

Havre, 6 juillet.

Ventes 40 b. Marché inchangé.

Liverpool, 6 juillet.

Ventes 10,000 b. Marché calme.

New-York, 6 juillet

Middling Upland, 10 5/16.

Recettes aux Etats-Unis 3,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 9 7/8, à Savannah 9 7/8.

LAINES

Bordeaux, 4 juillet.

Vendu 24 b. Espagne de fr. 115 à 124 les 100 kil. *Peaux de moutons.* — Fermes. Vendu 9 b. B.-Ayres à fr. 105 les 100 kil.

Marseille, 4 juillet.

Malgré que le chiffre des transactions soit moins élevé que celui de la semaine dernière, cependant nous constatons depuis une quinzaine de jours une meilleure tendance ; notre fabrique s'intéresse plus sérieusement à nos laines, et l'on peut dire que ce qui empêche en ce moment que les affaires soient plus importantes, c'est la pauvreté de notre stock en laines à peigne.

Il faut espérer que bientôt les arrivages des nouvelles laines, qui sont en retard, viendront donner de l'aliment à l'activité de notre marché.

Nous venons d'annoncer pour le 10 juillet prochain une enchère publique qui se composera comme suit :

1,014 b. lavées diverses de Khorassan, 36t b. Nouka 2e tonte, 39 b. Géorgie 2e tonte, 48e b. Donskoy grises et morceaux.

Le mouvement commercial de la semaine se résume comme suit : 1,963 b. vendues, 1,812 b. arrivées pour notre place. Notre stock s'élève à 24,515 b.

Marchés anglais

Herntingdon, 4 juillet.

L'ensemble des laines présentées hier atteint 7463 toisons, d'un poids total de 1854 *tods* 10 livres; soit 2500 toisons en plus que l'an dernier.

Le tout a été présenté en vingt lots. Les laines étaient de bonne qualité, mais légères. Un certain nombre d'acheteurs du Nord étaient présents ; cependant les affaires sont restées lourdes.

Le plus haut prix obtenu a été 21 sh ; le prix moyen, 20 sh. 6 d. Ce cours est au-dessous des prix obtenus, le même jour, à Bedford.

Letth, 4 juillet.

Par suite d'une meilleure concurrence d'acheteurs, les prix obtenus aujourd'hui ont été plus élevés qu'hier, dans toutes les qualités présentées.

Newbury, mercredi.

Les ventes ont eu lieu aujourd'hui à la Halle au blé. — Les quantités de laines présentées étaient un peu plus importantes que l'an dernier.

Les affaires ont été arrêtées dès le début par les prétentions des éleveurs.

Ce n'a été que vers la fin des enchères qu'ils les ont abandonnées, lorsque les prix variaient entre 1 sh. à 1 sh. 1d. par livre.

La plus grande partie des lots présentés a été adjugée entre ces prix. Quelques rares échantillons ont seuls obtenu des résultats plus favorables.

Chichester, mercredi.

La foire a eu lieu à l'Hôtel du *Dauphin*. Malgré le beau temps et le nombre assez remarquable des acheteurs, les transactions sont restées lourdes.

Un total de 35,000 toisons a été offert; 8,000 seulement ont trouvé preneurs à prix variant entre 12 d. 3/4 à 13 d. 1/2 par livre.

Le seul lot qui ait obtenu un prix supérieur à ceux-là était présenté par le duc de Richmond. Il a obtenu 14 deniers 1/2.

Wenchester, 4 juillet.

70,000 toisons ont été vendues à prix légèrement plus bas que l'an dernier.

COTONS

Manchester, 4 juillet.

Tissus et filés : Marché par continuation calme et irrégulier. Les filés d'exportation sont recherchés à prix réduits ; les numéros convenables pour la fabrication sont négligés en cotations plus faibles. La demande pour tissus ne s'améliore pas ; les acheteurs se tiennent sur la réserve en présence des avis peu encourageants des principaux marchés consommateurs. Prix en tendance plus faible.

HOUBLONS

Bruxelles, 4 juillet.

On cote le houblon d'Alost de 1882 de f. 280 à 285, celui de 1883 de fr. 85 à 100 ; Poperinghe-vlis de fr. 265 à — Poperinghe-village de fr. 240 à —, les 50 kilos.

On écrit de Paris :

« Dans la Lorraine l'aspect des récoltes est toujours très satisfaisant. Le stock en houblon 1882 est complètement épuisé, ainsi que les surannés; il restait quelques balles de 1882 que l'on vient de payer fr. 45 les 50 kil

» Depuis quelques jours, les plantations, en Bourgogne, souffrent non seulement de la vermine, mais de la nielée, la tige est arrêtée dans sa croissance ; en général, l'état des houblonnières ici est tout différent de celui signalé il y a une semaine. Par suite d'un changement dans la température, la plante peut se remettre, mais faut il de la pluie ou de la chaleur ? le planteur n'en sait plus rien ; nous avons eu l'un et l'autre. Les offres à fr. 150 continuent, mais sans résultat ; en face de la situation actuelle des houblonnières les planteurs résistent.

SOIES

Soies : Marché calme et prix fléchissants.

	1883	1882
	—	—
Ventes depuis notre dernier avis	—	800 b/s.
Exportations pour l'Angleterre	—	1000 »
Export. pour la France	1000	2000 »
Stock invendu à ce jour	23000	22000 »
Tsatlee n° 4, Beautiful Woman n° 2	440 T.	380 T.
Tsatlee n° 5, Bird Chop Fongling	422 1/2 »	362 1/2 »
Tsatlee n° 5, Gold Kilin Chop	400 »	337 1/2 »
Kahing best n° 3, market style bleu Phœnix Tinghow	— »	330 »
Kahing middling n° 3, vert, style Phœnix et Cloud Tingchoi	360 »	315 »
Taysam 9 et 12 Moss, n° 2, style de Green Stork n° 2	375 »	295 »
Changes : S/Londres à 4 mois par Taal	5s. 1d.	5s. 3d.
Changes : S/France à 4 mois par Taal	6.42 1/2 fr.	6.62 1/2 fr.

Calcutta, 4 juillet.

Soies : Sans variations ; Surdah March Bund Rs 16.8.

LINS, JUTES, CHANVRES et TOILES

Calcutta, 4 juillet.

Jutes : Marché calme. Les premières marques ordinaires natives, sur expédition sept. nov., se cotent à la parité de st. 13 5 viâ Cap, pour Dundée. Les rogsures de jute sont également plus faibles et valent st. 7.10 c., fr., et ass. par ton pour Liverpool.

Deynze, 4 juillet.

Voici les prix du marché :

Etoupes ou déchet de lin : 1re qté, 100 kil. 40 à 50. — 2e qté, 100 kil. 30 à 40. — 3e qté, 100 kil. 20 à 30. — 4e qté, 100 kil. 15 à 20.

Renaix, 4 juillet.

Toiles : 9 pièces ont été exposées en vente et 5 en ont été vendues aux prix suivants :

4/4 ou 70 à 73 centim. fr. 0 45 à 0 50 le mètre.

4/4 12 ou 84 à 87 centim. fr. 0 59 à 1 15 le mètre.

Lins, étoupes et déchets : Marché nul.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

Mercredi 4 juillet.

LINS DU PAYS. — Peu d'affaires comme d'ordinaire à cette époque de l'année; prix sans changement sur la semaine dernière.

LINS DE RUSSIE. — En disponible, les affaires sont presque nulles; en livrable, le chiffre des transactions est à peu près le même que celui de la semaine dernière. Prix faibles. — Change de St-Pétersbourg sur Paris à 8 mois : 246 25.

ETOUPES DE PEIGNAGE. — Il se traite toujours quelques petites affaires à prix discutés.

FILS DE LIN. — Affaires assez calmes, comme d'ordinaire à cette époque de l'année; prix fermes pour les mouillés, un peu en faveur des acheteurs pour les secs.

FILS DE JUTE. — Un peu plus de demande pour les cardés, sans que la filature puisse obtenir de meilleurs prix; les peignés sont un peu moins délaissés.

TOILES. — Quelques acheteurs sont venus sur nos marchés, mais on ne peut dire encore que la période des ventes soit ouverte; affaires un peu meilleures en toiles fines.

MARC